



# LETTRE D'INFORMATION



Bonjour

Ce mois-ci, des bonnes nouvelles pour des oiseaux menacés des Antilles, retour sur la polémique d'un jeune loup tué dans les Hautes-Alpes, une mise au point de l'Office Français de la Biodiversité sur la « problématique » ours en Ariège, une tribune de personnalités pour dénoncer les dommages collatéraux de la chasse sur les enfants et de belles images filmées de notre Réserve de Vie Sauvage® du Grand Barry.

Bonne lecture !



## **Victoire ! Grive et pigeon ne seront pas chassés cette année dans les Antilles**

Notre acharnement a fini par payer ! Après 6 années de combats judiciaires, la préfecture de la Guadeloupe a enfin cédé : l'arrêté encadrant la saison de chasse 2020-2021 interdit la chasse de la grive à pattes jaunes et du pigeon à couronne blanche, deux oiseaux au statut de conservation défavorable. [>> En savoir plus](#)



## Le loup : un présumé coupable

Imaginez une justice qui condamne les individus avant qu'ils ne commettent un délit, sans même savoir s'ils commettront vraiment un délit. C'est exactement ce que subissent les loups, espèce pourtant protégée en France comme en Europe. Des images fortes, tournées de nuit début juillet par le photographe animalier Corentin Esmieu dans les Hautes-Alpes (col du Lautaret), viennent de le prouver. [>> Lire le communiqué de presse](#)

**VOIR LA VIDÉO**



## Non, il n'y a pas « d'ours à problème » en Ariège !

Dans la nuit du 16 au 17 juillet quatre ours s'étaient rapprochés à plusieurs reprises d'un troupeau sur l'estive d'Ustou Col d'Escots dans l'Ariège. Suite aux réactions véhémentes des anti-ours, la préfecture de l'Ariège et l'OFB ont tenu à clarifier la situation afin de contrer les fausses informations pouvant circuler. [>> En savoir plus](#)





## Un enfant tue un renardeau : deux victimes

Scandalisés par une vidéo de chasseurs apprenant à un enfant comment tuer un renardeau à coup de pinces, des psychologues, professionnels de la protection de l'enfant, philosophes, juristes, scientifiques et artistes réagissent et dénoncent cette violence dans une tribune. Plus de 180 personnalités ont déjà rejoint le mouvement. [>> En savoir plus](#)



## Pendant ce temps là sur la Réserve de Vie Sauvage® du Grand Barry

Située dans la Drôme au coeur d'un vaste massif boisé à la biodiversité remarquable, cette réserve de l'ASPAS offre un spectacle exceptionnel. Orchidées, papillons, nombreuses espèces de mammifères : découvrez quelques images volées de faune et de flore captées ce printemps.

[VOIR LA VIDÉO](#)



## **Goupil, bientôt dans les boîtes aux lettres !**

Retrouvez toute l'actualité de l'ASPAS dans *Goupil*, le magazine trimestriel réservé aux adhérents de l'association. Au sommaire du numéro 142 : Dossier : L'écolobashing : une menace grandissante pour la nature et ses défenseurs, Tous derrière les ours des Pyrénées, 400 000 signatures pour goupil, Interdiction de la vènerie sous terre : des secousses et de l'espoir, etc. [>> Voir le sommaire](#)  
Pas encore adhérent.e pour 2020 ? Rejoignez-nous vite !

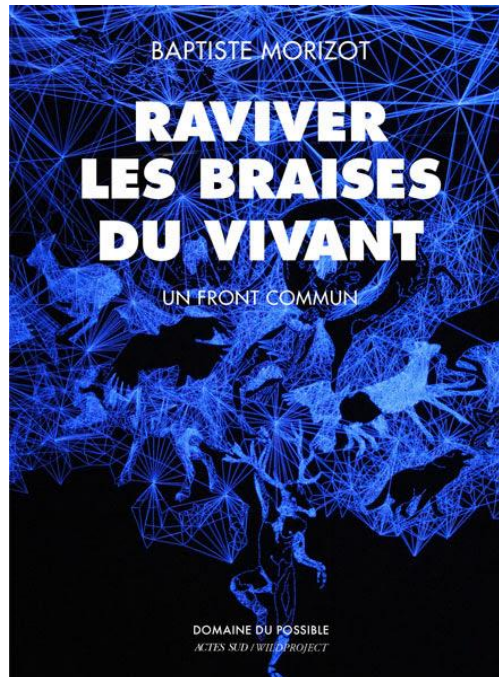
**ADHÉRER**

## **En exclu !**

Découvrez, en avant-première, le nouveau livre de Baptiste Morizot, *Raviver les braises du vivant*, où il est question de Réserve de Vie Sauvage® et de libre évolution ! Ouvrage en pré-vente, recevez-le dès sa sortie de presse, en août (sortie officielle le 16 septembre 2020). [>> En savoir plus](#)

14 x 19 cm - 208 pages - 20€ + 5€ (frais de port)

**COMMANDER EN PRÉ-VENTE**



## Rencontrons-nous

L'ASPAS a besoin de renfort sur ses stands pour les événements listés ci-dessous. Si vous avez un peu de temps pour aider à la sensibilisation du public près de chez vous, n'hésitez pas à nous contacter à [actions@aspas-nature.org](mailto:actions@aspas-nature.org)

- Vivre Nature, les 4, 5 et 6 septembre, à Toulouse (31)
- Festival Terr'Animalia, les 12 et 13 septembre, à Fayence (83)
- Dessine-moi une tomate, les 18, 19 et 20 septembre, à Grimaud (83)
- Festival Végan, le 19 septembre, à St-Étienne (42)
- Nature en ville, le 26 septembre, à Clermont-Ferrand (63)

Retrouvez tous les événements et autres appels à bénévoles sur [notre agenda en ligne](#).

Par ailleurs, les sorties sur les estives des Pyrénées continuent (pour vous y inscrire écrivez à [delegation9@aspas-nature.org](mailto:delegation9@aspas-nature.org))

## La question du mois

Un maire peut-il empêcher le piégeage sur sa commune ?  
[Lire la réponse >>](#)

À bientôt,  
**L'équipe ASPAS**

**Soutenez nos actions pour les animaux**

L'ASPAS, association reconnue d'utilité publique :  
100% indépendante, 0 subvention. **Seuls vos dons font nos actions.**

**JE FAIS UN DON**

PS : Si vous êtes imposable, 66% du montant de vos adhésions et dons est déductible des impôts. Un don de 30€ vous revient à 10,20€. [Merci de votre soutien pour les animaux sauvages.](#)

